



**Information sur les décisions prises par le Conseil municipal  
lors de la séance du 24 septembre 2024**

---

**Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté la délibération suivante :**

- A l'unanimité (20 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-15 relative à l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2024 d'un montant total de 243'000 F, destinés à divers travaux d'entretien, achats, mandats de recrutement du personnel, charges d'énergies et honoraires - *Proposée par le Conseil administratif.*

**Le dernier jour du délai référendaire pour cette délibération est fixé au 11 novembre 2024.**

**Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté la résolution suivante :**

- A l'unanimité (20 oui), le Conseil municipal a accepté la résolution 24-04 relative à la promotion de M. Alexandre Sabeti au grade de capitaine et sa nomination à la fonction de commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Collonge-Bellerive - *proposée par le Conseil administratif.*

**Lors de cette séance, le Conseil municipal a procédé à l'élection suivante :**

- Par 15 voix, le Conseil municipal a élu Mme Ladan AZARM AZARPEY en tant que Présidente de la commission Scolaire en remplacement de M. Roland SUTTER.

---

Les textes de cette délibération et de cette résolution peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage officiels de la commune ou à la Mairie.